

F.

BILL.

Acte pour amender "l'Acte pour assurer
"davantage l'indépendance du Parle-
"ment."

Reçu et lu la première fois, mardi, 8 février, 1859.
Seconde lecture, jeudi, 17 février, 1859.

(500 copies).

Hon. M. CAMPBELL.